

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1039

présenté par  
M. Peiro

-----

### ARTICLE 36

À la première phrase de l'alinéa 10, substituer au mot :

« sa »,

le mot :

« cette ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.